

temps. Nous avons un directeur général qui s'occupait de ces choses. MM. Cushman et Zeckendorf ont porté à ma connaissance que plusieurs personnes sont venues s'informer si le gouvernement canadien avait signé ses baux et ont déclaré que, dès que le gouvernement l'aurait fait, elles communiqueraient avec eux.

M. McCleave:

D. N'avez-vous pas dit que M. Burton et M. Eaton, si je ne m'abuse, ont souscrit \$100,000 chacun, que ces deux compagnies ont des bureaux d'acheteurs à New-York, mais que ni Eaton ni Simpson n'emménageront dans la Maison du Canada?—R. Au début, lorsque ces personnes ont contribué au projet, elles nous ont déclaré bien catégoriquement qu'elles devaient s'installer au centre des affaires, soit aux environs de la 30^e Rue, si je ne me trompe.

D. Ainsi la situation d'un immeuble est importante, n'est-ce pas?—R. Pour ces compagnies, c'est essentiel. A mon avis, toutes les deux approuvent l'emplacement de la Maison du Canada.

M. Smith (Calgary-Sud):

D. Pour autant que nous le sachions, monsieur Lawson, il n'y a donc, en fait, que quatre compagnies qui désirent s'installer dans la Maison du Canada? N'est-ce pas ce que nous a fait savoir M. Zeckendorf, qui exerce les fonctions d'agent de location?—R. Ce matin, on m'a demandé si le gouvernement de l'Ontario nous avait pressentis à ce sujet? A midi, j'ai téléphoné à M. Frost, mais il est absent jusqu'à lundi. Je ne veux pas l'ennuyer à l'endroit où il se trouve actuellement.

D. Je veux revenir sur un point. On a laissé entrevoir qu'un nombre considérable de compagnies sont intéressées à l'affaire. D'après M. Zeckendorf, l'agent de location, ces quatre compagnies le sont. Y en a-t-il d'autres?

M. MACNAUGHTON: Quatre, dites-vous?

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Quatre compagnies ont affirmé qu'elles sont prêtes à emménager dans l'immeuble en question. Y en a-t-il d'autres?

M. CRESTOHL: Plus de 25 industries canadiennes ont contribué au projet.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Je l'admets, mais ce n'est pas tout à fait la même chose.

M. Cannon:

D. Monsieur Lawson, permettez-moi de revenir sur la lettre du 14 décembre, dans laquelle on lit ce qui suit:

...nous pourrions peut-être louer jusqu'à un dixième de la superficie d'un immeuble de 150,000 pieds carrés de plancher. Quant à la répartition de cet espace, je crois qu'il serait difficile de résoudre ce problème avant que l'espace soit disponible et que les taux de location soient fixés de façon à ce que les divers ministères et organismes intéressés puissent faire leur choix en tenant compte de leurs besoins.

Certaines personnes croient que le mot «peut-être» comporte un doute sur l'intention du gouvernement de louer une partie de l'immeuble. Je suis d'avis, monsieur Lawson, que le mot «peut-être» se rapporte en fait au chiffre de un dixième et qu'il signifie que la superficie louée pourrait être plus ou moins qu'un dixième. Je serais porté à croire que le mot «peut-être» se rapporte uniquement à la superficie désirée.—R. «Dans la même lettre, j'ai déclaré que le gouvernement serait disposé à souscrire un bail à longue échéance...»